

AMÉLIORER L'ORGANISATION DU GAEC

Comment s'organiser pour que le travail soit (" bien ") fait ? Comment être clair sur ce que l'on attend de l'autre ? Comment dire ce qui ne va pas de façon constructive ?

« Mon associé ne veut rien entendre, il est pourtant mal organisé, on perd un temps fou, j'en ai marre ! »

« On a une charge de travail écrasante ; j'aimerais avoir plus de temps pour ma famille. »

« Je trouve anormal qu'on partage le revenu à part égale alors que mon associée passe un temps fou en réunions syndicales sur les heures de travail. »

COMPÉTENCES CIBLES

- ▶ Repérer les rôles formels et informels dans le GAEC
- ▶ Sortir des non-dits, clarifier le cadre de travail pour s'appuyer dessus quand les tensions naissent
- ▶ Faire un état des lieux du partage des responsabilités, définir chaque responsabilité
- ▶ Clarifier les règles de partage des informations, du travail, des décisions et de l'argent
- ▶ Savoir animer un temps de paroles pour réajuster les règles de fonctionnement

ATCC

07 69 51 41 58
contact@atcc-institut.fr
www.atcc-institut.fr

BÉNÉFICES DE LA FORMATION

- ▶ Chacun/e se sent à sa place dans le GAEC
- ▶ Des outils sont mis en place pour partager l'information
- ▶ Les réunions sont efficaces
- ▶ Les décisions tiennent compte de chacun.e
- ▶ Des temps de bilan réguliers permettent d'ajuster le fonctionnement
- ▶ Chacun.e est capable d'exprimer un dérangement de façon constructive

PUBLIC VISÉ

- ▶ Agriculteurs/trices en société
- ▶ Groupe de 12 personnes maximum
- ▶ Durée : 1 à 3 jours
- ▶ Finançable par VIVÉA



Les interventions ATCC®, sont hébergées juridiquement par la société Crealead, SCAE SCOP SA à capital variable, dont le siège social est situé à l'hôtel de la Coopération 55 rue Saint Cléophas -34070 Montpellier-, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 4380762000023, représentée par Monsieur Farba Ndour, son DG.